**Bouygues Télécom Mérignac, l'Association des Paralysés de France et Di Giusto SAS,**

**01/12/2005**

[Retour au sommaire  
**Communiqués de presse**](http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=12527)

**lauréats de la 13ème édition   
des Trophées des Technologies Economes et Propres 2005 (TEP)**

**L'ADEME, en collaboration avec le magazine « Industrie et Technologies », organise pour la 13ème année consécutive, le Trophée des Technologies Economes et Propres 2005 (TEP). Cette récompense distingue, lors du salon Pollutec, les entreprises industrielles et commerciales ayant développé un procédé ou un équipement industriel innovant, permettant de réduire les consommations d'énergie et/ou les pollutions**.

 Les primés pour l'année 2005 sont au nombre de trois : un gagnant dans la catégorie Grandes Entreprises et deux ex-æquo dans la catégorie PME-PMI. Le Trophée des Technologies Economes et Propres 2005 leur a été décerné au cours du Salon Pollutec 2005, le jeudi 1er décembre 2005 à Paris, au parc des expositions de Paris Nord-Villepinte.

**http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=41CA1FAD04581992526928012A4405AD1112189173311.gif Catégorie Grandes Entreprises  
  
 BOUYGUES TELECOM (Mérignac)** a choisi de nouvelles formes d'énergies pour l'alimentation de deux de ses sites d'émissions en téléphonie mobile, basés dans la commune de Thil et de Lagardelle sur Lèze en Haute Garonne.

Sur le site de Lagardelle, Bouygues Télécom a opté en décembre 2004 pour **une alimentation électrique combinant panneaux photovoltaîques et éoliennes** avec appoint d'un groupe électrogène. 10,2 kWc de panneaux photovoltaïques ont été installés sur ce site et 9 éoliennes de 9 kW ont été intégrées dans le pylône pour respecter l'environnement et le paysage. Sur ce site l'énergie consommée a été fournie à 35% par l'éolien et 65% par le photovoltaïque.

L'émetteur de Thil quant à lui fonctionne avec une pile à combustible de 2 kW fournie par la société Axane filiale de l'Air Liquide, qui consomme 24 mètres cubes d'hydrogène par jour. Seul rejet de cette installation: 12 litres d'eau par jour, résultat de la réaction entre l'hydrogène et l'oxygène de l'air.

Bouygues Télécom mise sur ces technologies propres pour étendre la couverture de son réseau dans les endroits isolés. Une dizaine de sites devraient pouvoir être équipés entre 2006 et 2008, l'expérience pourrait par ailleurs bénéficier à d'autres applications au sein du groupe Bouygues.

57 800 euros (hors coût de location de la pile) ont été investis pour l'installation de la pile à combustible et 374 000 euros pour la production d'électricité par couplage solaire-éolien.

**Ces installations ont permis de diminuer d'environ 700 kg/an les émissions de gaz à effet de serre sur chaque site.**

**http://www2.ademe.fr/servlet/getImg?img=41CA1FAD04581992526928012A4405AD1112189173311.gif Catégorie PME-PMI**

Deux candidats sont distingués dans cette catégorie.

**APF INDUSTRIE (Montpellier),** de l'Association des Paralysés de France, a pour activité le recyclage de cartouches pour imprimantes laser (2000 /mois) et de câblage électrique ainsi que la déconstruction de matériels informatiques (2700 T/an). APF Industrie, s'est aussi lancé dans la rénovation de batteries pour le matériel électroportatif des professionnels.

La société recueille les batteries usagées de type NiCd et NiMH de perceuses, visseuses, burineurs, cercleuses, lecteurs code barre, téléphones portables, tondeuses, lecteurs de cartes bancaires? **Elle propose à tous les professionnels en possession de ces équipements de remettre à neuf leurs batteries, en leur évitant ainsi d'acheter un produit neuf, et d'assurer le traitement des batteries usagées par des filières agréées.** Ce travail de rénovation adapté aux handicapés moteurs consiste en l'ouverture du boîtier, le retrait des cellules de la batterie, le placement dans un bac dédié, la mise de nouvelles cellules, la fermeture du boîtier et le test de fonctionnement. Le couplage des cellules entre elles se fait par un procédé à froid de soudure par points sans apport métallique qui évite la surchauffe des cellules pouvant entraîner leur détérioration.

**APF Industrie a investi 58 000 euros dont 30 000 euros pour l'achat du robot de soudure par points à froid nécessaire pour cette nouvelle activité. L'utilisateur bénéficie d'une économie de 20 à 40% par rapport au coût de remplacement de batteries neuves**. Le département de l'Hérault bénéficie quant-à lui d'un potentiel de rénovation de 500 000 batteries. Ces batteries pourront être réutilisées après rénovation. Il est à noter que 26 millions de batteries pourraient être rénovées au niveau national.

**DI GIUSTO SAS (Mulhouse),** entreprise de 13 salariés et 3 apprentis, est spécialisée dans le chauffage, le sanitaire et la couverture. Pour son nouveau siège d'une surface de 600 mètres carrés à Mulhouse, l'entreprise a choisi de **créer une véritable vitrine technologique et environnementale** aussi bien pour elle-même que pour ses clients potentiels. Elle a donc créé une **terrasse végétalisée** et mis au point un système de récupération de l'eau de pluie pour l'alimentation des toilettes. Elle a aussi renforcé son isolation thermique et a couplé une chaufferie gaz à des **panneaux solaires**. La société Di Giusto a choisi d'installer **deux chaudières gaz à condensation** fonctionnant en cascade. Une des deux chaudières n'entre en action que pendant les périodes de grands froids.

A cette production de chaleur s'ajoute celle fournie par 5 mètres carrés de capteurs solaires. Elle est essentiellement destinée à la production d'eau chaude sanitaire et au lavage des camionnettes. Les chaudières à condensation permettent de réaliser une **économie de 15% de gaz naturel** grâce à la récupération de la chaleur latente de condensation. Les panneaux solaires permettent d'économiser **40% de gaz naturel pour la production de chaleur** pour l'eau chaude sanitaire et le chauffage de l'eau de lavage des véhicules. Les émissions de gaz à effet de serre s'en trouvent donc réduites.

**Contact**

* Relations Presse ADEME

Golin Harris  
[Cécile Lardillon, Coralie Ménard, Natacha Minier](mailto:servicedepresseademe@golinharris.com)Tél. : 01 40 41 55 01